

# Diaconat Protestant de Grenoble

## Rapport d'activité 2022

### Table des matières

1	Introduction .....	2
2	Message spirituel .....	3
4	Activités clés du Diaconat en 2022 .....	4
4.1	L'Échoppe .....	4
4.2	L'Entraide .....	4
4.3	L'Escale : un lieu d'accueil de jour au centre œcuménique Saint Marc....	6
4.4	Le réseau Esaïe .....	6
4.5	L'aide aux détenus de la Maison d'arrêt de Varcès .....	7
5	Le projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat » .....	8
6	Le projet « En-Act » .....	10
7	Activités dans les associations partenaires.....	12
7.1	La Remise .....	12
7.2	ADA (Accueil Demandeurs d'asile) .....	12
7.3	Le Habert St-Paul .....	13
7.4	UTPT (Un Toit pour Tous).....	13
7.5	3aMIE (Accueil, Aide, Accompagnement pour les Mineurs Isolés Étrangers) 13	
7.6	EPISOL .....	14
7.7	Autres partenariats .....	15
8	Soutien aux personnes victimes de la guerre en Ukraine.....	16
9	Gestion et gouvernance.....	16
10	Convivialité et temps communautaires.....	17
11	Communication .....	17
12	Conclusion.....	18

Le Diaconat Protestant est soutenu par la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole, le Département de l'Isère, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), l'État (France Relance) et de nombreux donateurs individuels.

## 1 Introduction

Le rapport annuel d'activité du Diaconat Protestant regroupe les informations quantitatives et qualitatives qui décrivent l'ensemble des activités de notre association, réalisées en propre ou en liaison avec des associations partenaires.

Il a pour objet de dresser un panorama des actions et domaines d'intervention où le Diaconat met en œuvre ses trois missions « Servir, Aider, Témoigner » auprès des personnes en difficulté pour lesquelles la solidarité est un soutien moral, matériel ou fraternel, qui agit contre leur exclusion et pour leur dignité.

Je vous encourage à parcourir l'ensemble des chapitres dans lesquels vous trouverez toutes les facettes et les richesses de notre association.

Pour 2022, les points saillants de l'année incluent en particulier :

- Le développement des actions mises en place dans le cadre de notre projet d'accompagnement et d'accès à l'autonomie pour et avec les personnes aidées par le Diaconat.
- Ces actions s'exercent de façon transversale, grâce en particulier au recrutement de salariés travailleurs sociaux et à la mobilisation de subventions et de fonds propres du Diaconat.
- L'accueil, l'hébergement, l'accompagnement d'une famille déplacée d'Ukraine.
- Des actions de plaidoyer et de sensibilisation en partenariat, autour de la problématique de l'hospitalité pour les migrants et de la grande précarité pour des femmes avec enfants à la rue.
- Le renouvellement de notre site Internet et de notre communication.
- La montée en puissance de l'action collective EN-ACT qui vise à faciliter l'accès à l'emploi pour les personnes exilées

### **Renouvellement des bénévoles**

C'est une évidence que les bénévoles réguliers ou occasionnels sont les forces vives qui agissent au quotidien pour aider et servir. C'est aussi une réalité que le renouvellement des personnes engagées depuis longtemps est une nécessité pour la continuité des actions et la mise en œuvre des initiatives au service des personnes en grande difficulté. Les personnes susceptibles de nous rejoindre comme bénévoles peuvent nous contacter : [contact@diaconat-grenoble.org](mailto:contact@diaconat-grenoble.org).

Avant de vous laisser parcourir ce rapport d'activité, je veux donc remercier les nombreux bénévoles et membres élus du CA pour leur engagement, leur soutien et les convictions qu'ils portent au service des personnes accueillies, accompagnées, écoutées dans les divers lieux et interventions décrits dans ce rapport.

Je veux aussi remercier l'Église protestante unie de Grenoble, son Conseil presbytéral, son secrétariat et tous ses membres qui nous apportent leur soutien moral, matériel et financier.

Et enfin je remercie les diverses institutions locales, départementales et nationales ainsi que les donateurs privés qui appuient des actions ou projets, et grâce auxquels le Diaconat Protestant a poursuivi sa mission de solidarité et d'entraide au profit des plus démunis.

***Le Président du Diaconat Protestant de Grenoble,  
François-Pierre Bouchaud***

## 2 Message spirituel

### Témoigner en paroles et en actes !

Il y a huit ans déjà, j'ai participé à l'élaboration d'une plaquette du Diaconat Protestant. Elle devait servir à présenter l'Association à nos partenaires potentiels mais aussi à tous les bénéficiaires des actions. Un slogan avait été choisi : *Servir, Aider, Témoigner*. J'avais insisté pour que ce verbe *Témoigner* soit présent. Parce que l'Évangile nous exhorte à témoigner, et nous sommes un Diaconat Protestant appelé à rester inspiré par cette Bonne Nouvelle (traduction littérale d'*Évangile*).

À témoigner en actes visibles et concrets d'abord. Le Prophète Esaïe nous le dit de manière très claire par ces mots : « Ne te détourne pas de celui qui est ton frère... Partage ton pain avec celui qui a faim... Fais entrer chez toi les pauvres sans foyer... Quand tu vois un homme nu, couvre-le » (Es 58/7-10). Le Diaconat Protestant répond à cet appel par les activités de l'Échoppe et de l'Escale, du Réseau Esaïe, par la mise à disposition du presbytère de Fontaine à une famille ukrainienne, par le partenariat avec diverses associations dont La Remise. Je vous laisse en découvrir le détail dans le rapport d'activités.

Comme tout bon prophète, Esaïe associe une promesse à l'exhortation qu'il nous adresse : « Alors tu appelleras et l'Éternel te répondra, tu crieras et il dira 'Me voici' ». Promesse merveilleuse qui nous dit l'écoute et l'attention de notre créateur pourvu que nous soyons un tant soit peu à l'écoute et porteurs d'attention à celui ou celle qui est notre prochain.ne.

Mais nous sommes aussi appelés à témoigner en paroles. L'apôtre Paul, dans sa première lettre aux corinthiens (1 cor 1/1-5) nous invite à le faire de manière simple sans chercher midi à quatorze heures ! Témoigner que le cœur de l'Évangile est un double évènement : Dieu qui en Jésus-Christ s'abandonne à l'humanité, quitte à en mourir sur une croix, pour manifester son amour. Et qui affirme la puissance de vie qui nous est offerte, en ressuscitant le matin de Pâques. Double évènement inaccessible à la raison humaine, folie même pour un juste philosophe mais qu'il nous est possible d'accueillir avec le cœur par le souffle de l'Esprit.

Jésus-Christ complète heureusement les exhortations du prophète Esaïe et de l'apôtre Paul. Dans l'Évangile de Matthieu, il nous est rapporté cette parole : « Vous êtes le sel de la terre... Vous êtes la lumière du monde » (Matt 5/13-16). Avec cette métaphore à être lumière du monde, nous sommes appelés à ce que notre témoignage soit visible et explicite en paroles et en actes. Avec la métaphore à être sel de la terre, notre témoignage, nos actions, nos engagements sont appelés à rester invisibles pour le plus grand nombre bien qu'elles soient essentielles.

Que Dieu donne la grâce à tous les acteurs du Diaconat Protestant de discerner quand il s'agit d'être lumière du monde ou sel de la terre.

Le pasteur Hervé Gantz

## 4 Activités clés du Diaconat en 2022

**Nous décrivons ci-après les cinq activités principales du Diaconat : l'Échoppe, L'Entraide, le réseau Esaïe, l'Escale, et l'aide aux détenus.**

### 4.1 L'Échoppe, distribution alimentaire et accompagnement social

Le projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat » a bénéficié en 2022 du soutien efficace de deux personnes salariées et a pu se développer toute l'année : diversification et amélioration de la qualité des produits distribués, mise en place d'ateliers cuisine réguliers (au moins un par mois) et de sorties pour la cueillette ou le glanage de fruits et légumes. L'approche participative est appréciée des adhérents qui sont de plus en plus nombreux à sauter le pas pour bénéficier d'un atelier ou d'une sortie (voir ce projet en détails plus loin en section 4).

L'accueil des personnes et leur inscription pour recevoir l'aide a bénéficié de compétences renforcées dans l'étude des dossiers sociaux et la connaissance des ressources disponibles à Grenoble. L'accompagnement social des personnes vers l'autonomie a été considérablement amélioré, au point que certains bénéficiaires ont réussi à sortir du cycle de la dépendance alimentaire.

En 2022, 219 foyers ont reçu de l'aide à l'Échoppe (45 % de célibataires, souvent étudiants ; 9 % de familles monoparentales ; 11 % de couples sans enfants ; 36 % de couples avec enfants). Cela représente 623 personnes pour l'année.

Sur les 623 personnes qui bénéficient de l'aide alimentaire, on compte 217 enfants de 0 à 14 ans, soit 37 % ; 140 jeunes entre 15 et 25 ans, soit 22 % ; 226 personnes âgées de 26 à 59 ans, soit 36 % ; 30 personnes de 60 ans et plus, soit 5 %. Cette dernière catégorie a tendance à augmenter. Les hommes représentent 51 % et les femmes 49 %.

Concernant les produits distribués, ce sont plus de 46 tonnes de denrées (épicerie, produits frais, produits d'hygiène, fruits et légumes) qui ont été distribuées. La grande majorité de ces denrées proviennent de la Banque alimentaire de l'Isère. Un peu moins de 10 % provient du Marché d'intérêt national (en partenariat avec Episol), d'autres fournisseurs de produits bio et locaux, et même des cueillettes et glanages effectués avec les adhérents.

En 2022, le panier avec de la viande pour une personne a une valeur économique de 26 € (pour 1 € de participation). Celui d'une famille de 8 personnes vaut 112 € (pour 8 € de participation).

La grande nouveauté de la fin de l'année a été le recrutement d'une stagiaire en master 2 de *Français Langue Étrangère*, qui sera chargée d'améliorer le niveau de français de certains adhérents ayant beaucoup de mal à communiquer, surtout ceux qui sont arrivés récemment en France : ce sera un point fort du bilan de l'année prochaine !

*Pour l'équipe de l'Échoppe, Nathalie Carlin et Élisabeth Olléon*

### 4.2 L'Entraide, l'aide sur dossier

L'Entraide du Diaconat se réunit par commission bimensuelle pour étudier des dossiers de demandes d'aide et intervient de deux manières :

*L'aide « classique » coup de pouce* : à hauteur de 250 € par an et par ménage, elle permet de débloquent une situation, d'éviter un enlèvement, ou d'apporter une aide exceptionnelle suite à un accident de la vie.

*L'aide « humanitaire »* : sous forme de chèques de service, elle permet à des personnes ou familles en grande précarité d'avoir accès à des biens de consommation de première nécessité.

Depuis janvier 2022, l'Entraide a traité 274 dossiers lors de 21 commissions, soit en moyenne 13 dossiers par commission (sachant que le nombre de dossiers est limité à 15 par commission).

222 dossiers ont obtenu une aide ; 52 dossiers ont été refusés.

### **Sur les 274 dossiers traités depuis janvier 2022 :**

161 dossiers (59 %) concernent des familles : 85 dossiers pour des familles avec deux parents et 76 dossiers pour des familles monoparentales.

On note aussi que 17 % des dossiers concernent des étrangers en situation administrative complexe.

Concernant la transmission des demandes, 163 dossiers ont été adressés par les travailleurs sociaux du Département, soit 59,5 % des dossiers.

Parmi ceux-ci :

- 21 % sont issus du territoire « TAG » (Grenoble Alpes Métropole)
- 38,5 % sont issus du territoire du Département hors TAG

Les 40,5 % restants ont été transmis par des associations.

Enfin, concernant les types de demande :

- 34 % des demandes sont des aides à l'énergie : eau, gaz, électricité
- 24 % des demandes relèvent de l'aide alimentaire (besoins fondamentaux)
- 13 % sont pour des aides liées au logement (loyers, réparations, etc.)
- Les autres demandes sont diverses (formations, transports, santé...)

**Total sollicité depuis janvier : 44 000 €**

**Total accordé : 24 109 € sur 25 000 € de budget alloué**

20 609 € ont été accordés sous forme de chèques (payant des factures) et 3 500 € en chèques de service (utilisables en magasin pour l'alimentation ou l'hygiène).

En conclusion, les demandes d'aides financières sont toujours nombreuses avec, cette année, les aides à l'énergie comme premier poste de dépense. La commission est bien en phase avec les besoins des populations en précarité et elle reste révélatrice des évolutions de la pauvreté et des difficultés de vie quotidienne des personnes.

Cette particularité nous permet, au-delà de l'aide financière que nous apportons, d'interpeller nos partenaires et les collectivités locales sur les difficultés rencontrées par les personnes que nous aidons.

*Pour l'équipe de l'Entraide, Françoise Bouchaud*

### **4.3 L'Escale, lieu d'accueil de jour au centre œcuménique Saint Marc**

L'Escale est un lieu d'accueil, de solidarité et de spiritualité, ouvert depuis 2019. Un lieu où chacun peut se sentir accueilli, quelles que soient ses origines, sa religion ou ses choix personnels. Un lieu où l'on peut parler de ses questions existentielles, de ses doutes et de son espérance, qu'elle soit chrétienne ou autre.

Après la période du COVID qui a réduit sa visibilité, l'Escale a consolidé à la fois son équipe de bénévoles (qui doit encore se développer) et la fréquentation du public, constitué surtout de personnes isolées du quartier qui y viennent régulièrement.

Au rythme de deux après-midis par semaine, les permanences permettent à toutes et tous, bénévoles et habitués, de vivre ensemble des temps de convivialité, de partage de savoirs, d'échanges, ainsi que des ateliers créatifs, des animations et des sorties, proposées et animées en commun. On n'oublie pas de fêter les anniversaires et Noël qui termine l'année dans la joie.

Dans le cadre du projet d'accompagnement à l'autonomie, et grâce au soutien des professionnels du Diaconat, des personnes accueillies à l'Escale ont pu aussi bénéficier d'un accompagnement social comme les adhérents de l'Échoppe, leur ouvrant notamment l'accès aux droits et la distribution alimentaire.

La notoriété de l'Escale doit encore être élargie, en particulier par le renouveau de ses outils de communication, en portant des témoignages dans les paroisses pour recruter des bénévoles et dans les associations partenaires pour faire connaître ce lieu à leurs publics.

*Pour l'équipe de l'Escale, François-Pierre Bouchaud*

### **4.4 Le réseau Esaïe, réseau d'accueil de l'étranger**

En 2022, Esaïe, ce sont 5 à 6 personnes accueillies en continu, dont 4 nouvelles arrivées. Grâce à l'intégration de deux nouvelles familles accueillantes dans le réseau - et à la fidélité de plus d'une vingtaine de familles -, il est possible d'envisager sereinement le recrutement de nouveaux hébergés lorsque des places se libèrent.

Des places se sont libérées en 2022 lorsque :

- 2 jeunes sont partis voler de leurs propres ailes,
- 3 jeunes ont été reconnus mineurs par l'administration, ce qui leur octroie de nouveaux droits,
- 1 a quitté le réseau prématurément,
- 1 est désormais hébergé de façon pérenne chez un particulier,
- 1 a été accepté dans une colocation solidaire à l'Abri Jeunes de Grenoble.

Sont hébergés par les membres du réseau fin 2022 : une étudiante, un homme un peu plus âgé, une jeune en 1ère préparant un bac pro et deux nouveaux (mineurs non reconnus mineurs par l'administration). On remarque un plus grand nombre de filles dans les arrivées de mineurs en France.

Le recrutement de nouveaux hébergés se fait en coordination avec d'autres structures d'accompagnement de migrants qui connaissent bien le fonctionnement du réseau et savent nous recommander des candidats en adéquation avec l'aide que le réseau Esaïe a la capacité d'apporter. Plusieurs structures partenaires bien connues dans l'agglomération grenobloise apprécient le suivi assuré par le réseau

Esaïe et partagent les informations utiles aux hébergés comme aux familles qui les accueillent.

Au-delà de l'accueil dans les familles, le comité de pilotage s'assure que les différentes démarches pour faciliter le quotidien soient entreprises ; outre le suivi administratif, les soins médicaux, les inscriptions scolaires... toutes les aides sont bienvenues.

*Pour l'équipe du groupe Esaïe, Céline Fallot*

#### **4.5 L'aide aux détenus de la Maison d'arrêt de Varcès**

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent dans le cadre de l'activité du Diaconat pour l'aide aux détenus.

Deux bénévoles du Diaconat participent aux commissions de lutte contre la précarité qui se tiennent tous les mois à la prison de Varcès. Dans ces commissions, le Diaconat siège avec le Secours Catholique et les deux associations aident financièrement à hauteur égale les détenus dont les ressources ne leur permettent même pas de « cantiner ».

En 2022, le Diaconat a aidé en moyenne 20 détenus par mois, contre 17 l'année dernière. La maison d'arrêt souffre toujours de surpopulation, après une brève accalmie durant la période COVID.

Un rappel de l'évolution de l'aide du Diaconat aux détenus :

- 2019 : 3700 €
- 2020 : 4506 € (moyenne de 16 détenus par mois)
- 2021 : 5139 € (moyenne de 17 détenus par mois)
- 2022 : 5925 € (un peu plus de 20 détenus par mois)

En ce qui concerne la fréquence des aides, dans 50 % des cas nous retrouvons toujours les mêmes détenus : pas ou peu de famille, étrangers isolés, détenus ne souhaitant pas travailler pour diverses raisons (pas de place pour eux, pas envie, trop de violence).

Le Diaconat a aussi contribué aux colis de Noël en lien avec le Secours Catholique, qui est moteur sur le sujet. Cette année, nous avons pu être présents pour la distribution des colis à la prison. Ces temps d'échanges et de partage avec les détenus sont très courts mais ont une forte charge émotionnelle.

En ce qui concerne le courrier, nous envoyons toujours un courrier aux détenus qui bénéficient de l'aide d'indigence, soit une dizaine de détenus par commission, et nous recevons 2 ou 3 lettres en retour. Nous joignons une enveloppe timbrée pour qu'ils puissent répondre s'ils le souhaitent, mais ils peuvent aussi l'utiliser à d'autres fins (ne pas oublier que tout se paye en prison, le savon, le chocolat, les cigarettes et les timbres).

#### **Vers une évolution de l'aide aux détenus ?**

Nous avons lancé en 2022 une réflexion sur la façon d'améliorer notre aide. Notre action financière a pour but d'aider les détenus en situation d'indigence et c'est l'administration pénitentiaire qui définit des critères et nous fournit des listes.

Avec le Secours Catholique, nous avons le sentiment que nous ne servons qu'à compléter l'action de l'administration en contribuant au financement. La situation actuelle tend à perdre du sens par rapport à nos valeurs. Nous nous posons des questions sur la meilleure façon d'aider cette population carcérale.

L'augmentation de la population à aider nous conduit aussi à nous poser des questions, nos budgets n'étant pas extensibles :

- Doit-on diminuer le montant alloué à chaque détenu ?
- Doit-on trouver d'autres associations pour nous aider à continuer à maintenir une aide ayant du sens ?
- Doit-on revoir les critères d'attribution de l'aide ?

Cette réflexion va se poursuivre en 2023 avec notre partenaire, le Secours Catholique, et nous espérons avoir des orientations concrètes en cours d'année.

*Pour l'équipe d'aide aux détenus, Christian Desille*

## **5 Le projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat »**

Le projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires » mis en place depuis mai 2021, a continué à se déployer en 2022.

En 2022, plusieurs actions ont été expérimentées toujours dans le but d'impliquer les personnes dans l'identification de leurs besoins, de co-construire des solutions et de renforcer leur accompagnement social pour favoriser leur autonomie.

Ce projet est financé par le Diaconat sur ses fonds propres (constitués en grande partie par les dons) et par des subventions, notamment celle de l'État dans le cadre du Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté.

L'équipe du Diaconat, qui repose principalement sur l'action de bénévoles, a intégré pour ce projet deux salariés à temps partiel : une responsable chargée du développement de l'action sociale, en la personne de Nathalie Carlin, et un travailleur social, recruté en juin 2022 en la personne de Nathan Palanque.

Ce projet transversal à toutes les activités du Diaconat s'appuie sur une démarche participative en y impliquant le plus tôt possible les personnes aidées.

Les actions suivantes ont été réalisées en 2022 :

### **À l'Échoppe**

Le projet a continué selon les 4 axes définis en 2021 que nous reprenons ci-après :

Permanences sociales et pré-accueil :

- Nous continuons la formation des bénévoles, par imprégnation lors d'entretiens en binôme et par des débriefings à la fin des permanences.
- Les permanences sociales hebdomadaires sont réalisées par les professionnels afin d'approfondir le diagnostic social, de faciliter l'accès aux droits et la sortie de la dépendance à l'aide alimentaire. Souvent, nous commençons avec la personne des démarches plus approfondies.

Diversification et amélioration des colis alimentaires :

- Un don financier de la Fondation de la Caisse d'épargne, nous a permis de démarrer un partenariat avec Biocoop et d'acheter plusieurs denrées alimentaires et d'hygiène certifiées bio ou éco-responsables.
- L'équipe du mardi continue d'aller chercher au Marché d'intérêt national des fruits et des légumes (entre 50 et 200 kg chaque semaine). Cette équipe a intégré comme bénévoles des personnes qui pour des raisons administratives ont besoin de prouver qu'elles s'insèrent dans la société.



- Nous avons réitéré deux distributions de chèques de service avant la fermeture de l'Échoppe en août et à la période de Noël pour un montant total de 3 000 €, en privilégiant les personnes étudiantes, sans revenu ou ayant moins de 250 € de ressources par mois et par personne.

#### Expérimentations d'ateliers :

- Lors de son stage de master au Diaconat, Adèle Zafar a réalisé une étude de faisabilité sur « L'amélioration de la qualité des denrées distribuées à l'Échoppe et la participation des adhérents ».  
À la suite de ce travail, nous avons expérimenté des séances de cueillette et de glanage chez des producteurs, y compris au Jardin sans frontières de Grenoble. Bien que saisonnière, cette activité a démontré sa pertinence pédagogique auprès des adhérents de l'Échoppe.  
Ces activités permettent aux habitants de sortir de leur quartier urbain et de découvrir la campagne et les exploitations agricoles, tout en améliorant la qualité des fruits et des légumes distribués. Au total, six adhérents ont participé à ces activités. Nous souhaitons passer des conventions de partenariat avec plusieurs associations engagées dans ce type d'action (comme Les Mijotées, le Jardin sans frontières de Grenoble, les Jardins de la Solidarité) et continuer de travailler avec des producteurs locaux.
- En juin 2022, nous avons lancé l'expérimentation d'ateliers cuisine « La Santé dans l'assiette ».  
Chaque atelier est préparé par une bénévole, le coordinateur, l'infirmière de prévention et un.e adhérent.e qui propose une recette de son choix (de son pays). Ce groupe choisit un défi qui sera transmis à la diététicienne (par exemple, une recette équilibrée quand une personne vit à l'hôtel et n'a pas de possibilité de cuisson, ou un plat à base de légumes courants en France mais inconnus ailleurs, comme les endives). Les ingrédients nécessaires sont achetés la veille. L'atelier a lieu dans la cuisine de la Maison des Habitants du quartier. Cette activité favorise les échanges interculturels et transmet des connaissances sur la santé, tout en faisant partager un moment convivial. Au total, sept ateliers (dont deux spécial étudiants) ont réuni 32 participants, soit 20 adhérents différents.

#### Approche participative :

L'implication des adhérents de l'Échoppe dans l'analyse de leurs besoins et dans la co-construction des réponses demeure une des particularités de ce projet. En mars 2022, une nouvelle rencontre bénévoles/adhérents/salariés a permis de faire le point sur le chemin parcouru depuis mai 2021 et de définir ensemble les priorités et améliorations, et cette expérience a été renouvelée en septembre.

#### Développement des partenariats :

L'enjeu est de maintenir ou de rendre visible le Diaconat dans les instances utiles au développement du projet. Nous avons réitéré notre participation active aux actions du « Collectif de la Transition Alimentaire » animé par la métropole de Grenoble. Nous renforçons notre partenariat avec la Maison des Habitants du quartier Teisseire-Malherbe, la Métropole de Grenoble, Episol, le CCAS de la Ville de Grenoble et la DDTES sur la distribution alimentaire et ses moyens.

## **À l'Entraide**

L'activité n'étant pas en relation directe avec les personnes aidées, Nathan Palanque a remplacé Nathalie Carlin pour la préparation et l'animation des commissions d'aide financière. Les aides financières sous forme de chèque sont maintenant adressées directement aux bénéficiaires et non plus aux assistantes sociales instructrices.

Bénévoles et salariés ont été ensemble à l'initiative de :

- Une action sur les fournitures scolaires doublée d'une interpellation des maires sur l'augmentation des listes de matériels à fournir pour les parents d'école maternelle et primaire.
- Une mobilisation avec des associations spécialisées pour développer et améliorer les parcours de sortie de la prostitution.

## **À l'Escale**

Le lieu est animé par une équipe de bénévoles qui sont régulièrement secondés par Nathan Palanque. Ainsi, l'Escale est restée ouverte pendant tout l'été 2022 (sauf deux semaines) et les fêtes de fin d'année.

La publication de témoignages des habitués de l'Escale a pu être réalisée dans la revue *Proteste*. Des activités nouvelles ont été organisées avec eux, par exemple, découvrir l'exposition des carnets de Rembrandt en juillet 2022 ou participer à un atelier de gospel avec le groupe sud-africain Soweto Choir en septembre 2022.

La présence d'un travailleur social permet d'assurer un accompagnement individuel des « habitués » au sein de la permanence sociale de l'Échoppe. De plus, salariés, habitués et bénévoles ont réalisé une vidéo de présentation en décembre 2022 pour faire connaître l'Escale et faire venir de nouveaux bénévoles.

## **Dans l'aide aux détenus**

Dans le cadre du projet d'accompagnement, l'aide directe auprès des détenus est relativement restreinte. Pour autant, plusieurs lettres de détenus ont été publiées dans la revue *Proteste* au début de l'année 2022, ce qui d'une certaine manière a rendu lisibles leurs paroles. Notre chargée de projet participe à la réflexion de l'évolution des aides nouvelles que le Diaconat pourrait apporter.

## **Dans le réseau ESAIE**

Dans le réseau Esaïe, Nathalie Carlin se met à disposition de jeunes qui, dans leurs démarches vers un logement, recherchent des conseils ou ont besoin d'un regard professionnel sur la complexité de leur situation, déchargeant ainsi les familles qui restent prioritairement dans leur fonction d'accueillant.

*La Responsable chargée de développement du projet, Nathalie Carlin*

## **6 Le projet « En-Act »**

En 2022, de petites et grandes entreprises se sont investies aux côtés des associations dans l'expérimentation EN-ACT GRENOBLE, pour les demandes de régularisation par le travail de personnes justifiant de promesses d'embauche ou

déjà sous contrat, et dont les savoir-faire et savoir-être sont en adéquation avec les profils et compétences recherchés par les entreprises.

Soutenus par les associations, les employeurs s'impliquent dans les démarches administratives, remplissent les formulaires et écrivent des lettres motivant le recrutement de leur travailleur. Sept associations (La Cimade, l'APARDAP, 3aMIE, le Secours Catholique, le Diaconat Protestant, le Habert St-Paul et Cuisine sans frontières) forment jusqu'à ce jour le Comité de pilotage inter-associatif de l'expérimentation à Grenoble. Les bénévoles de ces associations sont la force motrice de l'expérimentation. Ils participent à la mise en œuvre opérationnelle, c'est-à-dire à l'identification des personnes à régulariser, au montage des dossiers et créent le dialogue avec les employeurs.

Les dossiers sont étudiés et validés lors d'une commission interne avant d'être proposés à la Préfecture, lors d'une réunion trimestrielle avec le Service de l'immigration, la DDETS, les associations et les représentants d'employeurs.

D'octobre 2021 à octobre 2022, il y a eu cinq commissions en préfecture. 68 dossiers ont été proposés pour 66 employeurs différents. 62 % des dossiers ont été régularisés, 33 % refusés et 6 % sont toujours cours d'instruction. 40 % de ces travailleurs ont un diplôme certifiant obtenu en France ou suivent une formation et 95 % justifient d'une expérience solide dans le métier proposé.

Pour les personnes régularisées, l'accès légal au travail leur offre « une place légitime ». L'amélioration de leur situation financière et la possibilité de s'inscrire dans le droit commun (ouverture de compte en banque, inscription à la sécurité sociale, etc.) les rendent plus autonomes. Ces personnes rapportent également avoir amélioré leurs compétences et leur niveau professionnel en langue française. En termes de logement, toutes ont entamé des démarches vers un logement autonome et une majorité payent un loyer. L'objectif de l'expérimentation est bien de favoriser l'intégration durable des travailleurs étrangers. EN-ACT « ne régularise pas pour régulariser » et souhaite faire une démonstration tangible des différents degrés d'intégration sociale et professionnelle des personnes régularisées et des bénéfices pour les employeurs.

L'expérimentation a également fait émerger de nouvelles formes de collaboration avec les organisations patronales, les groupements d'employeurs et les fédérations de métiers, qui sont aujourd'hui activement investis au sein de l'expérimentation (La Fédération du BTP Isère, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Isère, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de l'Isère, la Fédération Française des Services à la Personne et de Proximité de l'Isère, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de l'Isère, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère, le Mouvement des Entreprises de France en Isère, l'Union des Métiers de l'Industrie de l'Hôtellerie de l'Isère).

Lors des réunions en Préfecture, les associations forment avec les représentants d'employeurs un attelage atypique. L'expérimentation a ainsi créé une plateforme réunissant le monde économique et les autorités, et permettant un échange spécifique sur le lien entre immigration et travail. Les représentants employeurs évoquent auprès des autorités les difficultés concrètes de recrutement, les freins à la régularisation de travailleurs étrangers, les réponses apportées par les entreprises et les conséquences anticipées du manque de personnel ou d'apprentis.

Cette dynamique nouvelle entre les associations et le monde de l'entreprise offre aux employeurs un autre regard sur la migration, loin des discours médiatiques et polarisés. EN-ACT permet de doucement lever le tabou sur les travailleurs dits « sans-papiers » dans l'entreprise. En parler ouvertement et envisager la régularisation, c'est sécuriser un employeur et son activité, mais c'est aussi rendre visibles ces travailleurs, les faire exister et leur permettre d'avoir de meilleures conditions de travail. Au final, associations et employeurs ont ce même objectif : faire état, le plus objectivement possible, de la réalité de la relation entre travail et immigration, avec le pragmatisme nécessaire face aux grandes difficultés de recrutement pour les employeurs et aux situations de fragilité pour les travailleurs étrangers.

*Pour l'équipe d'En-Act, la chargée de développement du projet, Simla Ramphul*

## **7 Activités dans les associations partenaires**

Le Diaconat est fondateur et présent au conseil d'administration de six associations qu'il a contribué à créer et auxquelles il reste très attaché. Il participe financièrement à des projets portés par ces associations. Agir avec d'autres associations donne plus d'efficacité auprès des pouvoirs publics (actions de plaidoyer) et permet d'apporter des réponses structurelles dans la durée.

### **7.1 La Remise**

Créée en 1989 par le Secours Catholique de l'Isère, le Diaconat Protestant et la Récupération Ozanam, La Remise est devenue un point de vente d'occasion (textiles, jouets, mobilier...) incontournable sur la place de Grenoble. Mais c'est avant tout un chantier d'insertion œuvrant sur la collecte, le tri et la revalorisation de différentes matières, principalement du textile. Son but est d'accompagner des habitants du bassin grenoblois en difficulté d'accès à l'emploi vers une reprise d'une vie professionnelle durable, au moyen d'une activité économique réelle.

Elle a actuellement environ 50 salariés en parcours d'insertion (pas tous à plein temps) et 4 magasins ayant chacun sa spécificité. Il y a aussi un atelier de tri de vêtements à la prison de Varcès qui emploie une dizaine de détenus.

*Le représentant du Comité du Diaconat au CA de La Remise, Frédéric Gautier*

### **7.2 ADA (Accueil Demandeurs d'asile)**

Fondée y a plus de trente ans à l'initiative du Diaconat, du Secours catholique et d'Amnesty international, l'ADA est une association majeure à Grenoble, qui reçoit, accompagne et soutient les demandeurs d'asile dans leur long et difficile parcours administratif. En 2022, l'ADA a reçu 1663 primo-arrivants dont les 2/3 ne parlaient pas ou peu le français. Elle contribue en particulier à faire comprendre les procédures, et à rédiger les dossiers de demande d'asile, en faisant appel à des services d'interprètes et de traducteurs.

Outre sa présence au conseil d'administration, le Diaconat finance une partie des traductions de documents nécessaires pour les dossiers soumis auprès de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) ou de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile).

*François-Pierre Bouchaud et Gérard Brugnot, représentant le Comité à l'ADA*

### **7.3 Le Habert St-Paul**

Le Diaconat a participé au côté du Secours Catholique à la remise en route de l'Association St-Paul fondée par le père Fréchet. L'association a changé de nom pour se nommer le Habert St-Paul mais a bien gardé le même objectif, à savoir l'hébergement de personnes en situation administrative complexe. Actuellement, l'association gère 30 logements, certains financés par la ville de Grenoble et la Metro et d'autres mis à disposition par des propriétaires privés ou des bailleurs sociaux. Le Diaconat, fondateur de la nouvelle association avec le Secours Catholique et le diocèse, soutient le Habert financièrement et il existe des liens importants entre cette association et l'équipe d'Esaië.

*La représentante du Comité au CA du Habert, Françoise Bouchaud*

### **7.4 UTPT (Un Toit pour Tous)**

Membre fondateur d'UTPT depuis 1992, le Diaconat en est adhérent et actionnaire. Depuis sa fondation, l'organisation a évolué et s'est structurée en fonction des nécessités juridiques en trois pôles regroupés par une association loi 1901 : 1) développement (achète et réhabilite logements, statut de bailleur social en format coopérative) ; 2) gestion des bâtiments, y compris logements mis à disposition par des propriétaires privés ; 3) observatoire de l'habitat (analyse la situation du logement). En 2022, trois collèges ont été formés pour la coopérative : les membres associatifs qui gardent statutairement la majorité des voix en AG, les membres apporteurs de fonds (bailleurs sociaux en particulier), les personnes logées.

UTPT gère près de 800 logements (pour de très bas revenus, beaucoup au RSA) quasi totalement en mixité sociale. Avec 45 salariés et beaucoup de bénévoles (entretien des logements), elle vise l'insertion par l'habitat, avec un accompagnement social des familles. L'équilibre économique est atteint mais la forte hausse des biens immobiliers et l'évolution des taux de financement des acquisitions de logements le fragilisent.

Le Diaconat est le petit poucet de cette organisation (600 € d'apport initial contre 300 000 d'un bailleur social...). Il est important d'y rester et de veiller à ce que le rôle d'animateur et interpellateur social soit maintenu (y compris pour les personnes non régularisées ; y compris pour les sortants d'Esaië). La mise à disposition de logement privé est une source intéressante pour la mission d'UTPT.

*Le représentant du Comité du Diaconat au CA d'UTPT, Philippe Glasser*

### **7.5 3aMIE (Accueil, Aide, Accompagnement pour les Mineurs Isolés Étrangers)**

Le Diaconat est l'un des membres fondateur de 3aMIE. En 2022, 3aMIE a accueilli 99 élèves dont certains ont intégré l'Éducation nationale au cours de l'année. L'association a assuré trois types de formation : l'école pour les élèves qui ont besoin de travailler l'alphabétisation et les apprentissages fondamentaux ; les CAP *Maintenance des bâtiments* et *Production et Service en restauration* ; l'école atelier pour les élèves dont le niveau ne permet pas encore de préparer le CAP. Tous les élèves ayant préparé le Diplôme d'étude de Langue Française (DELF) ou le CAP l'ont obtenu.

Outre la scolarisation, 3aMIE assure le parrainage et l'accompagnement de ses élèves sur les plans de l'hébergement, de la santé et du suivi administratif en partenariat avec d'autres associations.

Une des préoccupations de 3aMIE se situe dans la précarité de l'hébergement de certains de ses élèves. Celle-ci entraîne des conséquences importantes : manque de concentration, absentéisme, voire échec de la scolarité. L'association souhaite mener une réflexion avec ses partenaires sur ce sujet.

Au mois d'octobre, en présence des élèves et des nombreux bénévoles impliqués, 3aMIE a fêté ses 5 ans d'existence.

*Le représentant du Comité du Diaconat au CA de 3aMIE, Patrick Astier*

## **7.6 EPISOL**

EPISOL est une **épicerie solidaire**, ouverte à toutes et tous et qui pratique des prix selon le quotient familial du client. Sa création en 2015 découle d'une réflexion du Diaconat Protestant qui cherchait comment faire évoluer l'aide dispensée à l'Échoppe vers une aide plus inclusive dans la société et répondant mieux aux besoins des travailleurs pauvres. Le projet s'est concrétisé avec le Secours Catholique, le CCAS de Grenoble et La Remise, active dans la lutte contre le chômage grâce à l'insertion par l'activité économique. Courant 2021, EPISOL a intégré l'activité de lutte contre le chômage en devenant chantier d'insertion, ce qui a conduit au retrait de La Remise.

EPISOL compte aujourd'hui plus de 1000 adhérents avec 200 passages en caisse chaque jour.

La clientèle comprend à 80 % des personnes en précarité alimentaire (travailleurs pauvres, familles nombreuses à faibles revenus, personnes âgées, étudiants), qui côtoient des personnes plus aisées, sous l'attention bienveillante d'un animateur salarié qui veille à favoriser le vivre ensemble.

La majorité des articles sont vendus avec une réduction selon le quotient familial de l'acheteur. Cependant 17 % des articles achetés le sont de façon « solidaire ».

Outre la tenue du magasin, EPISOL a mis en place :

- la mobile, camion de vente dans les quartiers,
- le tri au MIN, un dispositif de tri et de récupération de fruits et légumes en coopération avec le marché d'intérêt national,
- la distribution de paniers solidaires pour le compte du CCAS de Grenoble,
- la prise en charge du réseau QUALISOLI regroupant des épiceries solidaires de la métropole,
- l'intensification de son réseau de collecte auprès des grandes surfaces et d'achat en circuit court de produits locaux de qualité.

En 2022, l'activité est restée stable, nous n'avons eu qu'une faible conséquence de la COVID. Nous avons maintenant, en dehors du magasin, 9 points d'arrêts de l'épicerie mobile.

Les autres faits notables de cette année sont un changement de directrice et une consolidation des financements par des subvention et du mécénat. Pour soutenir la trésorerie d'EPISOL, le Diaconat a mis en place un prêt de 10 000 € remboursable à partir de mai 2031. Site de l'association : [www.episol.fr](http://www.episol.fr)

*Le représentant du Comité du Diaconat au CA d'EPISOL, Jean-Marc Lefebvre*

## **7.7 Autres partenariats**

### **Le Secours Catholique Isère**

Le Secours Catholique Isère est un partenaire historique du Diaconat Protestant. Depuis 1946, nos deux associations ont créé de nombreuses associations dans le domaine du logement, de la santé, de l'alimentation, de l'insertion par l'emploi, de l'accompagnement de la vie carcérale, des aides financières...

Notre partenariat est toujours très actif, apprécié des intervenants sociaux, notamment au niveau de la commission d'entraide qui fonctionne en liaison avec la commission des aides du Secours Catholique. En effet nous avons souvent des dossiers communs avec des montages financiers de nos deux associations.

Nous sommes également actifs sur les plaidoyers, avec dernièrement des courriers et communiqués de presse sur la situation désastreuse et indigne de femmes et enfants à la rue.

Notre travail en commun nous permet d'affirmer une présence chrétienne dans la cité.

### **La Fédération de l'Entraide Protestante**

Le Diaconat est membre de la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) : <http://www.fep.asso.fr>

La Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) rassemble 370 associations et fondations œuvrant dans le champ social, médico-social et sanitaire. Reconnue d'utilité publique depuis 1990, la FEP se fixe comme objectif de lutter contre toutes les atteintes à la dignité humaine, pour une société plus juste et plus solidaire.

Au cœur de sa charte, la FEP affirme que « la pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance ne sont pas des fatalités ». Cette affirmation est reprise comme mission par le Diaconat Protestant de Grenoble.

### **Le Collectif Migrants en Isère**

Le collectif Migrants en Isère est composé actuellement de 22 associations qui exercent toutes des actions auprès des migrants (accompagnement juridique, administratif ou médical, hébergement, scolarisation ...). Il permet le partage d'informations, l'échange sur les actions de chaque association et facilite ainsi le travail en collaboration. Régulièrement, le collectif met en place des actions de sensibilisation et interpelle les autorités.

En 2022, le collectif a organisé au mois de juin les Rencontres de l'Hospitalité qui ont réuni une soixantaine d'associations. Cette journée de partage et de réflexion a permis de formuler plusieurs propositions pour améliorer l'accueil des migrants. Un livret de présentation est disponible sur le site <http://migrants-en-isere.fr>.

Le collectif a interpellé le président du conseil général et le préfet par rapport aux femmes et aux enfants qui vivent à la rue, alors qu'en cette période hivernale un hébergement durable devrait leur être proposé.

Depuis l'annonce du projet de loi sur l'immigration qui tend à remettre en cause le droit d'asile, le collectif inquiet de ses conséquences sur les personnes migrantes, mène diverses actions d'information pour prévenir de ses dangers.

*Le représentant du Comité du Diaconat au collectif, Patrick Astier*

## **La Coordination des accueils de jour Isère**

Depuis 2020 et l'ouverture de l'Escale, le Diaconat est présent dans la Coordination des accueils de jour de l'Isère.

La coordination a pour vocation de regrouper les différents accueils de jour du département, afin d'optimiser les complémentarités entre les différents lieux d'accueil. C'est aussi un lieu pour construire des stratégies collectives d'interpellation, de propositions, de réponses groupées aux appels d'offres des institutions.

Un lieu d'échanges de pratiques et de soutien qui a montré toute son importance pendant la crise sanitaire.

La présence du Diaconat à la coordination permet de nous affirmer comme partenaire auprès des autres associations et de nous faire reconnaître comme interlocuteur par les pouvoirs publics.

*La représentante du Comité du Diaconat au collectif, Françoise Bouchaud*

## **Le Collectif des associations de bénévoles**

Le Diaconat est représenté dans ce collectif qui regroupe aussi une quinzaine d'associations œuvrant dans l'aide alimentaire et l'hébergement, y compris pour les personnes sans domicile fixe. Le collectif permet d'échanger de précieuses informations, de comparer les tendances (on constate par exemple une augmentation du nombre de femmes et d'enfants à la rue cet hiver) et sert d'interface avec le CCAS de Grenoble. Il permet aussi d'interpeller les élus de Grenoble ou les services administratifs de façon collective.

*La représentante du Comité du Diaconat au collectif, Élisabeth Olléon*

## **8 Soutien aux personnes victimes de la guerre en Ukraine**

Dès le début du conflit en Ukraine, le Diaconat a sollicité une aide financière auprès des membres de la communauté protestante qui ont répondu généreusement. La collecte a permis d'envoyer des fonds en Ukraine par le biais de la Fondation du Protestantisme.

Dans un deuxième temps, en avril 2022, avec le soutien matériel et humain de citoyens du quartier et de membres de l'Église protestante unie de Grenoble, le Diaconat a meublé et mis à disposition un appartement (ancien presbytère à Fontaine, prêté par l'EPUDG) pour accueillir une famille ukrainienne qui a fui la guerre (3 adultes et trois enfants). L'accompagnement dans les démarches administratives, matérielles et scolaires, ainsi qu'un soutien linguistique, ont permis une première étape d'acclimatation de cette famille qui cherche à s'installer durablement dans la région.

## **9 Gestion et gouvernance**

Le conseil d'administration du Diaconat, appelé Comité, a siégé cinq fois en 2022, et le Bureau a tenu onze réunions sur l'année, le plus souvent en visioconférence.

Lors du séminaire du Comité de janvier 2022, la thématique abordée était les liens entre le Diaconat et l'Église protestante unie de Grenoble, notamment le rôle des pasteurs comme médiateurs et soutiens spirituels, autant pour renforcer nos



actions que dans les relations internes pour accompagner le parcours des bénévoles qui le souhaitent.

Depuis 2021, les deux projets phares du Diaconat, le projet « Accompagnement des publics précaires aidés par le Diaconat » et le projet En-Act (ENsemble pour l'ACTion au travail) ont mobilisé beaucoup d'énergie de la part des bénévoles et du Comité et ont commencé à porter des résultats notables (voir parties 4 et 5) grâce à l'investissement des salariés recrutés pour ces projets.

Le Diaconat emploie maintenant trois personnes : deux salariées comme chef de projet (une pour chaque projet) et un travailleur social, auxquelles s'ajoutent une volontaire en service civique et une volontaire pour la Paix, envoyée par une église allemande pour l'année.

Les salariés sont une vraie valeur ajoutée. Maintenant, le Diaconat peut mener à bien de nouvelles actions et apporter une expertise professionnelle dans le travail social. Notre image extérieure est consolidée et notre association gagne en fiabilité et en efficacité pour la collecte de financement. Le succès de ce dernier point a permis de passer les deux chefs de projet en CDI.

En tant que nouvel employeur, le Diaconat se doit d'accompagner ses salariés et de respecter leur contrat de travail. Ce suivi administratif est lourd et exigeant pour une petite structure gérée par des bénévoles : le Bureau s'est engagé à soutenir la trésorière dans la gestion de la paye et les responsabilités de l'employeur.

Lors de cette assemblée générale 2023, un renouvellement partiel du Comité verra le départ de l'actuel Président et d'une bénévole très active et l'intégration de deux nouveaux membres. C'est donc un nouveau Bureau qui assurera la gouvernance à compter du 5 mars 2023.

## **10 Convivialité et temps communautaires**

Le marché de Noël et sa brocante, traditionnellement organisés par le Diaconat, ont pu avoir lieu le samedi 3 décembre 2022, avec une joie renouvelée chaque année. Plus d'une trentaine de bénévoles ont préparé cet événement et ont participé à la brocante, à l'animation ou à la restauration. Un repas végétarien de grande qualité, confectionné par les petites mains de l'Église et du Diaconat, a pu être servi sur place à plus de 120 personnes. Diverses animations pour jeunes enfants ont apporté de la fraîcheur à la manifestation.

Avant cela, le 17 septembre 2022, la brocante du parvis du Temple a pu se tenir, avec un résultat un peu inférieur à 2021. L'incertitude sur la vente de la maison de Fontaine, où est stockée la brocante, nous a amenés à limiter les appels à dons, ce qui a réduit le nombre et la diversité d'objets proposés à la vente.

## **11 Communication**

Le Diaconat Protestant tient régulièrement une rubrique dans le journal de l'EPUG « *Les Échos* » (environ 5 numéros par an).

Sa communication interne s'appuie sur la lettre d'information périodique *Transversale* pour faire connaître les actions de notre vie associative et de notre écosystème associatif, et aussi pour témoigner du sens de nos engagements et de notre mission diaconale.

Chaque numéro de *Transversale* a été transmis par mail aux membres et sympathisants du Diaconat et cette lettre d'information interne est disponible sur le site internet du Diaconat.

En 2022, le Diaconat a décidé de rénover totalement son site Internet, qui doit être à la fois une vitrine pour présenter les objectifs, les valeurs et les activités du Diaconat, et un moyen de faire connaître de façon dynamique, les réalisations, les témoignages et les interpellations mises en œuvre en propre ou avec des partenaires, à travers des actualités et des documents audio ou vidéo. C'est aussi un moyen plus direct pour collecter des dons.

Le site, ouvert début janvier 2023, permet également de diffuser de façon intégrée les articles ou informations qui constituent maintenant le cœur de la lettre *Transversale* modernisée.

## 12 Conclusion

Comme chaque année, ce rapport d'activités a rendu compte de la palette des activités et actions du Diaconat Protestant et de ses partenaires, que ce soit dans le service auprès des plus démunis ou les actions de témoignage auprès des pouvoirs publics et des citoyens.

Le recrutement de salariés et de nouveaux bénévoles, l'apport de nouvelles ressources financières ainsi que l'engagement important de fonds propres du Diaconat permettent de mettre en œuvre la stratégie d'accompagnement, de renforcement qualitatif des actions, ainsi qu'une présence crédible avec nos partenaires associatifs, auprès des pouvoirs publics.

Ce rapport 2022 montre aussi que la volonté du Diaconat d'impliquer les publics aidés dans les activités qui les concernent apporte une vraie richesse et une façon différente de servir en agissant ensemble. En redonnant du pouvoir d'agir aux personnes en grande précarité qui subissent tout particulièrement les effets de la crise sanitaire et de la hausse des prix, le Diaconat contribue à les faire progresser vers plus d'autonomie et d'intégration sociale.

Pour conclure, et alors que je vais passer la main pour le rôle de président du Diaconat, je suis confiant que les membres actuels et à venir qui s'engagent pour conduire et animer le Diaconat sur cette route du service aux plus démunis, sont à la fois absolument motivés et porteurs de nouvelles énergies, de nouvelles idées pour prendre le relai dans la gouvernance de notre association.

Je forme des vœux pour que le Diaconat continue à mettre ses ressources au service des personnes fragilisées par la vie et soit en mesure de continuer à agir, à témoigner et à impliquer les personnes aidées, grâce en particulier au développement de ses nouveaux projets, grâce à une collaboration étroite entre bénévoles et salariés et grâce au soutien de la communauté protestante et de nos sympathisants.

*François-Pierre Bouchaud, Président du Diaconat Protestant.*

**F I N**